

Paris, le 18 septembre 2009

BrailleNet confie à Micropole-Univers la réalisation de son nouveau portail sur l'accessibilité numérique

L'association BrailleNet a confié à Micropole-Univers, société européenne spécialisée dans les domaines de la Business Intelligence, de l'e-Business, de l'ERP et du CRM, la réalisation de son nouveau portail de ressources sur l'accessibilité numérique.

Créée en 1998, BrailleNet a pour but de promouvoir l'accès à l'information, à l'éducation, à l'emploi et à la culture des personnes handicapées en encourageant l'accessibilité numérique. Pour ce faire, l'association décerne notamment un label d'accessibilité Web, le label AccessiWeb, et dispense des formations, les formations AccessiWeb, allant de la sensibilisation à l'expertise.

Selon Tim Berners-Lee, directeur du W3C¹ et co-inventeur du World Wide Web, l'accessibilité Web consiste à « *mettre le Web et ses services à la disposition de tous les individus, quel que soit leur matériel ou logiciel, leur infrastructure réseau, leur langue maternelle, leur culture, leur localisation géographique, ou leurs aptitudes physiques ou mentales* ».

En France, les services publics ont d'ores et déjà l'obligation de rendre leurs sites accessibles. En effet, selon l'article 47 de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : « *Les services de communication publique en ligne des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent doivent être accessibles aux personnes handicapées* ». Le décret d'application est paru au Journal Officiel du 16 mai dernier.

Pour Olivier Nourry, Responsable de l'Offre Accessibilité chez Micropole-Univers, il semble inconcevable qu'une « *entreprise ou une administration se coupe de 10 % de ses clients ou usagers* ». Et Dominique Burger, Président de l'association BrailleNet, d'ajouter : « *le succès croissant d'AccessiWeb montre que les acteurs du Web ont une volonté d'avancer et de faire appel à l'expertise d'organismes spécialisés* ».

Le label AccessiWeb garantit la conformité d'un site aux recommandations du Web Accessibility Initiative (WAI) du W3C. Le Groupe de Travail AccessiWeb (GTA), qui regroupe près de 300 experts en évaluation, a pour objectif le développement d'une expertise dans le domaine des technologies de l'accessibilité numérique. Il contribue notamment à augmenter le nombre de professionnels du Web capables de réaliser des services numériques accessibles.

Pour faire face à une augmentation prévisible de la demande de ressources et de services liés à l'accessibilité numérique, BrailleNet a décidé de développer un nouveau portail consacré à l'accessibilité numérique, avec le soutien de la Délégation aux Usages de l'Internet. Elle en a confié la réalisation à Micropole-Univers. Ce portail comprendra de nouvelles fonctionnalités et constituera une mine d'informations, aussi bien pour les professionnels du Web et du handicap que pour le grand public.

BrailleNet reconnaît ainsi le réel attachement des équipes de Micropole-Univers à l'accessibilité. Depuis 2007, Micropole-Univers développe des sites qui répondent aux exigences du label AccessiWeb, comme par exemple pour le groupe Natixis en 2008 et pour le Carif d'Ile-de-France en 2009. Dans ce domaine, Micropole-Univers peut compter sur un pôle d'expertise d'une quinzaine de personnes. Micropole-Univers a aussi été l'un des sponsors officiels du Forum Européen de l'Accessibilité Numérique 2009 et ses équipes ont participé à la traduction en français des recommandations du W3C pour l'accessibilité des contenus du Web.

1 W3C : World Wide Web Consortium. Le W3C est un organisme qui vise à développer et faire adopter des standards pour le Web : technologies, logiciels, langages, etc. Il émet des recommandations et produit des méthodologies qui permettent d'aller vers une plus grande cohérence et compatibilité des sites Web.

Contacts Presse :

H&B Communication – Emily Bass, Claire Flin – Tel 01 58 18 32 59 / 53 - e.bass@hbcommunication.fr
Micropole-Univers – Stéphane Menegaldo - Tel 01 42 47 44 46 - smenegaldo@micropole-univers.com

« Nous sommes très heureux de ce partenariat avec BrailleNet. Pour nous, l'accessibilité n'est pas simplement une obligation légale, mais bien une obligation sociale fondée sur les principes de notre société française, à savoir l'égalité des chances et la non-discrimination », conclut Cédric Pin, Directeur des Opérations France chez Micropole-Univers.

Le nouveau portail constituera un outil de communication et de fédération, vivant et attractif. Il montrera qu'ergonomie et webdesign sont compatibles avec une accessibilité exemplaire. Débuté en août, sa mise en ligne est prévue pour le début de l'année 2010.

À propos de Micropole Univers – www.micropole-univers.com

Micropole-Univers est une société européenne de conseil et d'ingénierie spécialisée dans les domaines de la Business Intelligence, de l'E-Business, de l'ERP et du CRM. Le groupe accompagne ses clients sur l'ensemble des phases d'un projet, du conseil à la réalisation complète de la solution, ainsi que la formation. Leader dans son domaine en France et en Suisse, le groupe est partenaire des principaux éditeurs de logiciel. Micropole-Univers regroupe plus de 1 000 collaborateurs et intervient auprès de 800 clients (dont 80% des groupes du CAC 40). Le groupe est coté sur le marché Eurolist compartiment C d'Euronext Paris et est inscrit au segment Next Economy. Code ISIN : FR0000077570.

Contacts Presse :

*H&B Communication – Emily Bass, Claire Flin – Tel 01 58 18 32 59 / 53 - e.bass@hbcommunication.fr
Micropole-Univers – Stéphane Menegaldo - Tel 01 42 47 44 46 - smenegaldo@micropole-univers.com*